



Chèzeneuve

Conseil Municipal du 18 novembre 2019

13 conseillers présents. Absents : G. Toussaint, J. Sermet
Secrétaire de séance : Guy Barnier

Tél. 04.74.28.21.24 - Email:mairie.chezeneuve@wanadoo.fr - Site internet: www.chezeneuve.fr

1

Recensement

Le recensement de la population qui a lieu tous les 5 ans se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020. Madame Corinne Bernet en est la coordinatrice et le Conseil désigne Madame Yvette Porcher comme agent recenseur. Réservez-lui un bon accueil ! Cette démarche est obligatoire. Elle est possible et même conseillée par internet. Les données collectées sont utilisées uniquement pour fournir des éléments statistiques à l'INSEE

2

Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) du personnel

Le conseil a délibéré sur le montant de l'IAT attribué aux agents communaux pour la partie versée en décembre.

3

Attribution de subventions

Le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes

- association Sportive du collège Stephen Hawking (Champouland) à L'Isle d'Abeau: 200 €
- EHPAD de La Barre à St Jean de Bournay : 100 €
- lycée Ch.-G. Pravaz à Pont de Beauvoisin : 100 €
- ADMR des vallées de l'Agny et du Bion : 600 €
- bibliothèque associative Hôpital Pierre Oudot : 50€
- Sou des Écoles Chèzeneuve-Crachier : 850 € plus 330 € pour le surcoût du transport des enfants à la piscine

4

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Les permanences du commissaire enquêteur sont terminées. Son rapport de synthèse a été transmis au maire, au bureau d'études URBA2P, aux services de l'état ainsi qu'aux autres organismes concernés. Il est maintenant déposé au tribunal administratif pour validation. Cette étape demandant une quinzaine de jours, ce rapport devrait être remis aux élus après le 27 novembre afin que le Conseil Municipal puisse procéder à l'adoption du PLU courant décembre.

5

Questions et informations diverses

-Mâchefers Sermet Quarters Horses : Le Maire a eu des informations de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). La DREAL a confirmé avoir en main un dossier très complet présentant tous les éléments du chantier réalisé par l'entreprise Modus-Valoris. Les installations de Modus-Valoris réalisent un tri pour séparer certains composants (métaux...). Un criblage retire les matières imbrûlées de grande taille. Ensuite, ces mâchefers subissent une maturation de 6 mois. Les lots susceptibles de présenter des risques (dioxine...) sont dirigés vers des lieux de stockage spécifiques.

Préalablement une étude hydrogéologique avait été réalisée afin de vérifier la protection des nappes phréatiques et que le chantier se situait en dehors du périmètre de Montsire. Chaque lot livré est analysé afin d'en vérifier la conformité.

Les mâchefers présentent des qualités géophysiques intéressantes et au moindre coût pour les terrassements. Pour information : ces mâchefers sont les résidus solides de la combustion des déchets ménagers traités par des usines d'incinération (c'est-à-dire nos déchets).

-Proposition d'emploi : la mairie recherche quelqu'un pouvant assurer 2h30 de ménage par semaine. Prendre contact en mairie.

-CCAS : le CCAS en collaboration avec le Comité des Fêtes a finalisé l'organisation du repas « des sages » prévu le 8 décembre. Une invitation est envoyée aux personnes concernées. Le portage du repas est prévu pour les personnes ne pouvant pas se déplacer et des colis seront portés aux personnes en résidence pour personnes âgées. D'autre part, le CCAS envisage d'organiser une sortie théâtre un dimanche après-midi en février à Crachier avec la troupe « LV de rideau »

-Information « LANE » : en raison des conditions météorologiques, l'information prévue le 16 novembre est reportée au samedi 7 décembre de 9h à 10h salle du Conseil.

Agenda

*Dimanche 8 décembre : repas des sages organisé par le CCAS et le comité des fêtes.

*Après-midi jeux lundi 2 décembre à 14h30.

*Fête de Noël du Sou des Écoles : vendredi 13 décembre salle des fêtes de Crachier.

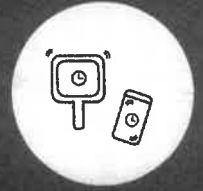
Suite à l'évènement climatique exceptionnel du 14 novembre et les conséquences qu'il a entraîné les jours suivants, les membres du conseil ont tenu à souligner la réactivité des services de la CAPI et de la SEMIDAO. Une mention spéciale à Christophe et Alban Guillaud pour le travail de déneigement réalisé dans la nuit du 14 au 15 et pour avoir dégagé les branches qui encombraient les chaussées. Merci aussi aux nombreux habitants qui ont fait preuve d'une grande solidarité !



COVOITUREZ SANS RÉSERVATION VERS BOURGOIN ET LYON !



Je me rends à l'arrêt Lane pour **demand** un covoiturage



Les conducteurs voient ma demande sur l'**application** et les **panneaux lumineux**



Un **conducteur s'arrête et m'emmène** à destination



Avec Lane, je covoiture comme je prends le bus !

Chaque jour, des personnes font les mêmes trajets et empruntent les mêmes routes pour aller à Lyon ou Bourgoin-Jallieu. Tout ce petit monde roule souvent seul dans sa voiture et se retrouve dans les bouchons. Et si on changeait les choses ?



Je participe à un projet local et solidaire

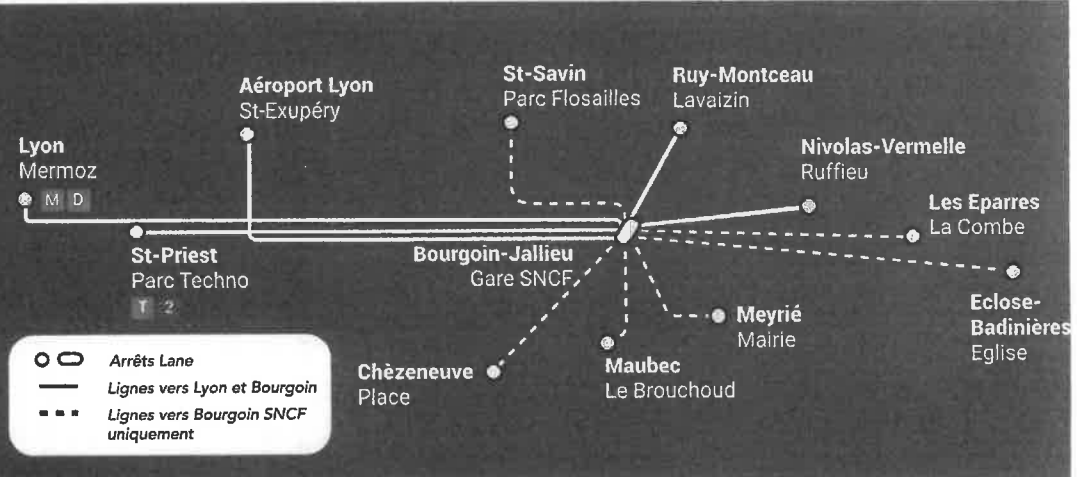


Je tisse des liens et je rends service



Je réduis mon empreinte écologique

Des questions ? 04 26 69 98 98 • www.lanemove.com



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne

Ne pas jeter sur la voie publique.